



Fausse identite pere enfant francais

Par **jesshamdi**, le **25/10/2010** à **13:33**

Bonjour, rnj'ai une ami francaise qui a 2 enfant avec un etranger du kosovo il est regularise il a des recepisser pour 3 mois car il n'a pas de passeport pour avoir la carte de 10 ans . Je vous explique la situation il est entrée en france apres la guerre du kosovo en 2000 et il a donner un faux prenom et une fausse date de naissance mais aujourd'hui il souhaite donner son vrai prenom ainse que la date de naissance pour faire son passeport et avoir la carte de 10 ans rnles enfant etant reconnu sous la fausse identite il a permis francais travaille ect sous le faux prenom .quel risque et par ou commencer pour regularise tout sa merci pour votre aide pour cet famille ki ne ses plus comment faire

Par **mimi493**, le **26/10/2010** à **02:45**

Avoir le récépissé n'est pas être régularisé. rnIl doit commencer par aller voir un avocat spécialisé dans le droit des étrangers. rnObtenir des papiers sous une fausse identité c'est un délit rnReconnaitre un enfant sous une fausse identité, permettant ainsi d'être régularisé, c'est un délit. rnIl doit donc voir un avocat pour ne pas risquer la prison en plus de l'expulsion sans compter le motif de ce faux prénom et fausse date de naissance (il est recherché pour des faits s'étant passé au Kosovo ?)

Par **jesshamdi**, le **29/10/2010** à **22:55**

bonjour non il n'est pas rechercher c'est juste que apres la guerre il a ete en suisse ou il lui on pri ces papier pour reconduite a la frontiere et donc kan il et venu en france il a donne un faut

prenom et date de naissance merci

Par **jesshamdi**, le **29/10/2010** à **23:00**

bonjour non il n'est pas rechercher c'est juste que apres la guerre il a ete en suisse ou il lui on pri ces papier pour reconduite a la frontiere et donc kan il et venu en france il a donne un faut prenom et date de naissance merci

Par **mimi493**, le **30/10/2010** à **15:17**

Il faut aller voir un avocat, parce que là, il est dans une situation compliqué et risque gros

Par **liashimt**, le **23/03/2014** à **18:48**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse** mais est ce que la mere risque telle aussi la prison car son compagnon a drclarer ses enfants sous une fausse identite